

Doudeville



Capitale du lin

ARRETE MUNICIPAL de CIRCULATION

N°17-04-2024

Commune de DOUDEVILLE

Seine-Maritime

Le Maire de DOUDEVILLE,

Vu, le Code des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Considérant la demande de SAS DR, concernant les travaux de réfection de voirie au niveau de la rue du Buquet au Fol – Hameau de Seltot – 76560 Doudeville, du 22 avril au 10 mai 2024,

Considérant la permission de voirie STV PV 24-008 de la Direction des Routes de Saint Valéry en Caux en date du 16 février 2024,

ARRETE

Article 1^{er} : Du 22 avril au 10 mai 2024, SAS DR interviendra au niveau de la rue du Buquet au Fol – 76560 Doudeville, afin de réaliser des travaux de réfection de voirie.

Article 2^{ème} : Une circulation alternée par feux tricolores sera mise en place et la vitesse sera limitée à 30km/h temps des travaux avec la signalisation nécessaire mise en place par l'entreprise.

L'emprise des travaux est matérialisée sur le plan ci-dessous :



Article 3^{ème} : Un dispositif signalera cette prescription et l'entreprise est invitée à prendre toute précaution, notamment vis à vis des piétons et des automobilistes, afin de garantir la sécurité des usagers, et de gêner le moins possible la circulation.

Doudeville, le 10 avril 2024

Monsieur Le Maire,

Ampliations :

- M. l'agent de police
- Gendarmerie
- Service Voirie
- D.D.R
- Service incendie
- Le demandeur
- Registre


Daniel DURÉCU
